

<https://tribunedelyon.fr/salade-lyonnaise/article/52-mesures-pour-lutter-contre-les-violences-lgbtphobes-a-lyon/>

52 mesures pour lutter contre les violences LGBTphobes à Lyon

Romain DESGRAND -
11 février 2020, 16h01

Campagne d’affichage, formation des policiers, sensibilisation des supporters de foot... Ce mardi, une dizaine d’acteurs institutionnels et associatifs* ont lancé un plan d’actions local de lutte contre les violences LGBTphobes, en recrudescence dans la région lyonnaise.

Une initiative « historique »

« Il y a eu un certain alignement des planètes. Cela fait environ deux ans que nous avons initié des contacts qui se sont finalement concrétisés ». Ce matin, **Laurent Chauvin**, président du Centre LGBTI+ de Lyon, ne cachait pas sa satisfaction dans les majestueux salons de la préfecture du Rhône. Autour de lui : un panel d’élus et de représentants institutionnels et associatifs dont **Pascal Mailhos**, préfet du Rhône, **Nicolas Jacquet**, procureur de la République de Lyon, **David Kimelfeld**, président de la Métropole, **Gérard Collomb**, maire de Lyon ou encore **Jean-Paul Bret**, maire de Villeurbanne.

Tous unis pour la même cause : la lutte contre les violences envers les communautés LGBT (lesbienne, gay, bisexuelle, transgenre, etc.). Une initiative « *historique* », note le Centre lyonnais dans un communiqué. *« C’est en effet la première fois en France qu’un aussi grand nombre d’associations, institutions nationales et locales réussissent à mettre en place un plan de 52 actions détaillées, diversifiées et précises, pour répondre à la problématique de la recrudescence des agressions LGBTI+phobes. Sur 62 actions proposées par le Centre LGBTI+ Lyon (de concert avec SOS Homophobie, NDLR.), 52 ont été retenues. »*

Une agression tous les trois jours dans la région

L’union intervient en réponse au climat délétère et à l’augmentation du nombre d’agression physiques et verbales au niveau national et local, phénomène largement évoqué l’année dernière dans le dossier « Être gay à Lyon en 2019 » publié dans *Tribune de Lyon* ([lire ici](#)).

En 2018, l’association SOS Homophobie avait déjà recensé 107 agressions sur l’ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit une agression physique par semaine et une agression tous les trois jours. Depuis, la tendance se poursuit. En 2019, le nombre d’actes LGBTphobes est passé de 56 à 63 dans le département du Rhône.

« La signature de cette charte est l’aboutissement d’une démarche collective menée en moins de trois mois, a souligné Pascal Mailhos qui a réuni l’ensemble des signataires. C’est un

aboutissement mais ce n'est pas une fin, c'est même d'ailleurs un commencement. »
Concrètement, le document comporte donc 52 mesures de prévention, d'accompagnement et de répression pour les court, moyen et long termes.



© Romain Desgrand

Former la police, les profs et les agents municipaux

Parmi les interventions phare, on note la formation spécifique de tous les futurs commissaires de police pour améliorer l'accueil et la prise en charge des victimes ou encore la formation de divers personnels (éducation nationale, cadres de la préfecture, personnels de la justice, de la Métropole de Lyon, des Villes de Lyon et de Villeurbanne, etc.).

« Nous essayons de viser un maximum de personnes pour bien les tenir informées et ensuite avoir des actions extrêmement concrètes pour à la fois prévenir et réprimer », commente le préfet.

Côté justice, deux objectifs principaux sont visés : le dépôt de plainte systématique et une réponse judiciaire efficace. *« Il faut que tous les comportements haineux soient portés à la connaissance de la justice. On sait qu'aujourd'hui un certain nombre de victimes hésitent à porter plainte, par crainte d'être stigmatisées, de ne pas être crues ou que la plainte soit inutile, souligne le procureur de la République de Lyon. Cela passe aussi par la prise en compte systématique de cette circonstance aggravante qui est le motif du passage à l'acte. Il faut systématiquement que les enquêtes portent sur la motivation LGBTphobe pour qu'elle puisse être poursuivie. »*

Sensibiliser l'Olympique Lyonnais et le LOU Rugby

La convention prévoit également une campagne d'affichage dans les transports en commun au 1^{er} semestre 2020, l'élaboration d'une cartographie relative aux agressions LGBTphobes ou encore l'organisation de patrouilles de police dans des zones ciblées.

Autre axe de taille : la lutte contre les LGBTphobies dans la milieu sportif (également évoquée dans notre dossier, [lire ici](#)). Les signataires veulent, par exemple, rencontrer les dirigeants, entraîneurs et arbitres de différents clubs (OL, ASVEL, LOU Rugby, etc.) et mener des actions de sensibilisation auprès des supporters comme des joueurs.

« À chaque mesure, un indicateur permettra d'évaluer le protocole tous les ans, complète Pascal Mailhos. Si les expérimentations ne donnent pas de résultats, nous ferons évoluer le plan. Il n'a pas vocation à rester figé. »

Un avis partagé par SOS Homophobie, association signataire et engagée sur une trentaine d'actions. *« Ce n'est qu'un premier jet de convention, celle-ci doit être enrichie d'année en année, a précisé **Laura Gandonou**, représentante de la structure, qui espère notamment plus d'interventions à destination du monde du travail. L'action associative doit s'ajouter à celle des services publics et non pas la substituer, a-t-elle ajouté. L'effort des signataires doit être un engagement politique mais également financier. »*

** Préfecture du Rhône, ministère de la Justice, ministère de l'Éducation nationale, Dilrah (Délégation interministérielle à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT), Métropole de Lyon, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, Centre LGBTI+ de Lyon, Flag!, Forum gay et lesbien de Lyon, SOS Homophobie.*